



COMMUNE DE

Senillé Saint-Sauveur

Au fil du Chaudet



Mairie : 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél. 05 49 23 03 77 • Mél : mairie@senille-st-sauveur.fr

Mairie Annexe : 2 place de la Mairie, SENILLÉ
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél : 05 49 93 65 14 • Mél : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr



D. MARTIN et G. PÉROCHON présentent les panneaux de la commune nouvelle.

Sommaire

Finances 2016, budget 2017	page 2 et 3
PLU Senillé	page 4 et 5
RAM Kirikou	page 6
Travaux	page 7
Les Associations	page 8 et 9
Informations diverses	page 10
Nos annonceurs	page 11
Informations utiles	page 12

Éditorial

Après une première année constructive de fonctionnement de notre commune nouvelle, dans un climat serein, un séminaire municipal s'est tenu fin 2016, avec l'ensemble des conseillers. Il en est ressorti plusieurs orientations : la volonté de conserver l'identité rurale, de bâtir ou d'améliorer les infrastructures pour demain, afin de devenir encore plus attractive en apportant une offre diversifiée d'activités économiques, associatives, culturelles et festives.

Dans le prolongement de ces orientations, vont être réalisés cette année des investissements dans l'équipement informatique des écoles, des opérations de sécurisation de la voirie, la mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques...

Enfin, nous retiendrons 2 dossiers majeurs : la finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur le territoire de Senillé et le projet visant à la réouverture de l'ancien café-restaurant de St-Sauveur. Du point de vue financier, dans un contexte difficile, les dotations de Senillé St-Sauveur sont maintenues pour 3 ans grâce à la commune nouvelle. Cela nous permet de voter un budget 2017 avec un investissement important sans augmenter la pression de l'impôt dont les taxes, cette année, s'harmonisent sur nos 2 territoires.

Dans le numéro du « Fil du Chaudet » de juin, nous vous donnerons les informations sur le concert des « Heures Vagabondes » qui se produira au stade Charles Arnault de St-Sauveur, en août 2017.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2017 notre Communauté d'Agglomération, constituée de 12 communes, en rassemble maintenant 47, avec un nouveau bureau et un conseil communautaire de 81 membres. Elle se nomme aujourd'hui « Grand Châtellerault » et compte 86 000 habitants. Enfin, le printemps arrivant, il est rappelé à chaque habitant que l'agrément de nos villages et de notre environnement passe par l'entretien et le fleurissement de chaque maison ! Merci à chacun pour ses efforts qui embellissent notre cadre de vie et rendent notre commune agréable et attractive.

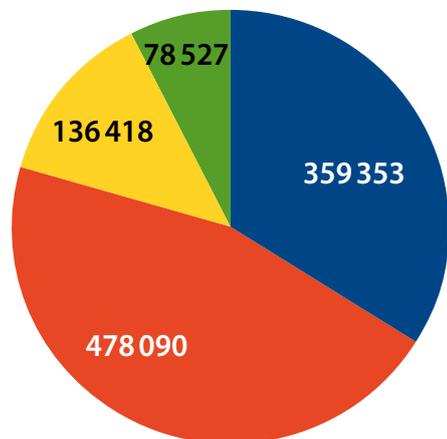
G. PÉROCHON et D. MARTIN



Compte administratif 2016

Le compte administratif 2016 est le premier résultat de la commune nouvelle Senillé St-Sauveur. Comme toute comptabilité publique, il se présente en 2 parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

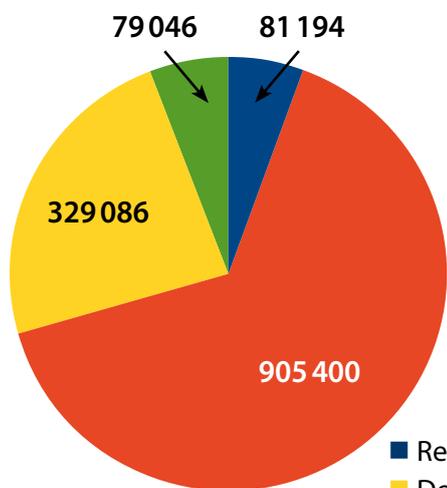
Dépenses de Fonctionnement 2016 : 1 052 388 €



- Dépenses générales
- Dépenses de Personnel
- Dépenses courantes
- Autres

- Les dépenses générales sont constituées de l'ensemble des achats et fournitures de fonctionnement courant : fluides, alimentation, fournitures, entretien, assurances, etc... Elles représentent 34 % de nos dépenses.
- Les dépenses de personnel s'élèvent à 478 090 €, soit 45 % de nos dépenses de fonctionnement. Les agents municipaux assurent les fonctions administratives de la mairie et la mairie-annexe, les fonctions scolaires (ATSEM et cantine) et d'animation (Activités périscolaires et garderie), les fonctions d'entretien des bâtiments et de la voirie. Les 17 agents travaillant dans les différents services représentent 14 équivalent temps plein (ETP). La réorganisation des services a permis d'optimiser les moyens humains et de faire face aux besoins du territoire.
- Les dépenses courantes, 136 418 €, sont principalement constituées des indemnités, cotisations sociales et frais de mission, du service incendie (SDIS) et des subventions aux associations.
- Enfin, il faut noter que la commune nouvelle est peu endettée, avec des frais financiers annuels de 15 869 €, sur le bâtiment socio-culturel, la salle du Berry et un tracteur.
- Les amortissements s'élèvent à 18 323 €.

Recettes de Fonctionnement 2016 : 1 394 726 €



- Recettes de Services
- Impôts, taxes et Compensation
- Dotations, subventions
- Autres recettes

- Les recettes de services et ventes (cantine, locations...) sont de 81 194 €.
- Les impôts, taxes et compensation constituent la principale recette de fonctionnement avec un montant de 905 400 €. Les impôts locaux (Taxe d'habitation et taxe foncière) représentent 52 % de ce montant. Il faut noter que, conformément aux engagements de la Municipalité, les taux communaux 2016 de chaque commune fondatrice sont restés constants. En 2017, comme la loi nous y oblige, les taux communaux seront harmonisés. En appliquant la moyenne pondérée des taux 2016, le Conseil Municipal a décidé le 23 février 2017 de maintenir les recettes de la commune tout en ayant un impact limité pour chaque contribuable.
- Les dotations et subventions se sont élevées en 2016, avec un bonus de 5 % pour les communes nouvelles, à 329 086 €. Contrairement à de nombreuses collectivités qui voient leurs dotations de fonctionnement baisser, grâce à notre commune nouvelle, nous avons l'assurance de maintenir pendant 3 ans notre dotation.
- Enfin, des recettes diverses complètent le fonctionnement à hauteur de 79 046 €.

Fiscalité 2017

	Senillé 2016	St-Sauveur 2016	Senillé St-Sauveur 2017 (moyenne pondérée)
Taxe d'Habitation (TH)	14,88 %	14,05 %	14,39 %
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	15,78 %	15,12 %	15,33 %
Taxe sur le Foncier non-Bâti (TFNB)	35,17 %	38,59 %	37,30 %



La section de fonctionnement dégage donc un excédent de 342 338 € qui a permis de financer les investissements.

Section d'investissement :

Comme nous nous y étions engagé, la réfection de la voirie a constitué la priorité des travaux 2016. Ainsi ont été investis en 2016 pour **476 142 €** : voirie Targé-Oyré, route des Petits Prés, route de la Bizardière, route de la Justice, rue de la Fonsallière, chemin rural de la Mortaigue, rue du stade...

Les bâtiments communaux ont été également aménagés et rénovés : école maternelle, salle de l'Étoile, chapelle St-Anne, terrain multisports, mairie, salle des Associations... pour un montant de 134 676 €.

D'autres travaux ont été réalisés au cimetière pour 8 400 €, la réalisation du PLU du territoire de Senillé pour 15 033 €. Enfin, l'acquisition de matériel, outillages et équipements s'élève à 25 132 €.

C'est donc un total de 647 309 € qui ont été investis en 2016.

En recettes d'investissement, notre autofinancement a été complété par le remboursement de TVA (FCTVA) pour un montant de 93 754 € et des subventions pour un montant de 61 636 €. Le solde a été obtenu par prélèvement sur nos excédents antérieurs.

La situation financière fin 2016 est donc satisfaisante avec un résultat global cumulé de 652 695 €. Cette situation nous permettra de poursuivre en 2017 les investissements attendus, dans la suite de ceux réalisés en 2016.

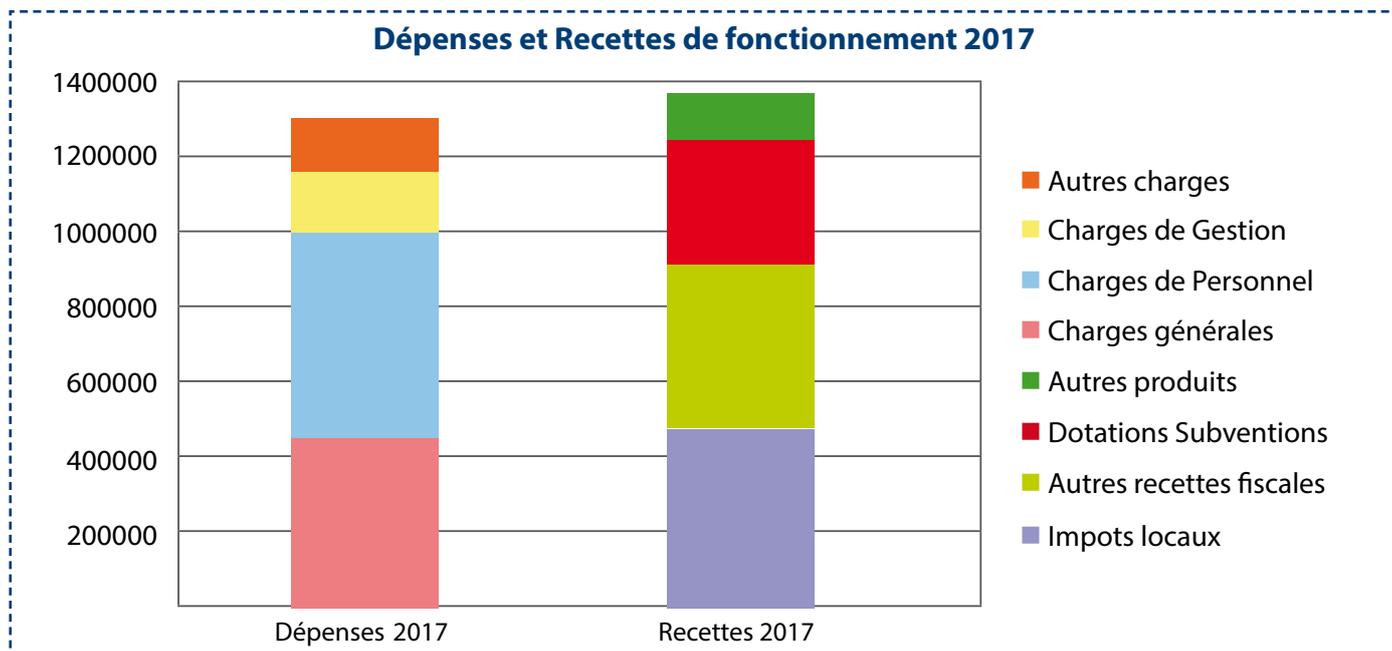
Budget 2017

Le budget 2017 a été adopté par le Conseil Municipal le 23 février.

Section de fonctionnement :

Construit sur les mêmes bases qu'en 2016, il prévoit des dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 302 755 € et des recettes de 1 365 140 €.

Avec le report des années antérieures de 652 696 €, il permet de virer 715 081 € à la section d'investissement afin de financer les travaux 2017. Il s'équilibre donc à 2 017 836 €.



Section investissement :

Les dépenses d'investissement seront consacrées en priorité à :

- La voirie, pour 448 000 € afin de poursuivre l'amélioration de notre voirie communale et la sécurité : ralentisseurs route des Petits-Prés, signalisations, borne de recharge pour véhicules électriques à St-Sauveur (subventionnée à 80 %).
- Les bâtiments communaux et aménagements pour 116 700 € : entretien et amélioration des bâtiments, mise aux normes d'accessibilité, rénovation et mise en sécurité des cloches et de l'horloge de l'église St-André, aménagement d'une aire de pique-nique sur la RD38 à l'entrée de Senillé (voir rubrique travaux)...
- Divers investissements et travaux, au cimetière, pour l'éclairage public, le matériel et l'informatique.
- Enfin, une étude concernant la réhabilitation du bâtiment de l'ancien café-restaurant de St-Sauveur est en cours avec le soutien du service Commerce de la CAPC et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Au total, c'est **un prévisionnel de 642 300 € qui seront investis cette année sur le territoire communal.**

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Senillé

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 a obligé notre commune à s'engager dans la démarche de réalisation de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant le 31/12/2015.

Aussi, après réalisation du diagnostic de territoire début 2016, la commission communale PLU s'est réunie 6 fois entre juin et décembre 2016 avec le bureau d'études « Auddicé Urbanisme » pour élaborer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Le PADD est construit autour de 5 axes principaux :

1°) Orientation générale :

- Projeter une population d'environ 950 habitants à l'horizon 2030 sur le territoire de Senillé,
- Optimiser les réseaux existants en densifiant les hameaux reliés aux réseaux d'assainissement collectif (Écotion, les Caves...).

2°) Développer les équipements publics et de loisirs dans le bourg :

- Agrandir l'espace public devant la mairie,
- Permettre le développement de l'école avec une desserte du bus scolaire de qualité et en sécurité.

3°) Valoriser le patrimoine bâti, naturel et des paysages ruraux :

- Favoriser la reconversion des bâtiments remarquables isolés,
- Aménager l'entrée de bourg avec un espace paysager près du lavoir,
- Protéger la zone Natura 2000 notamment en interdisant les nouvelles constructions à ses abords, y compris dans le tissu urbain existant,
- Favoriser le maintien et la restauration des corridors écologiques en limitant des nouvelles constructions aux abords des ruisseaux (le Chaudet, le Maury et l'Écoutard),
- Protéger les zones humides identifiées le long de l'Ozon.

4°) Conforter les entreprises présentes sur le territoire :

- Assurer la pérennité du bar-tabac
- Améliorer la desserte numérique du territoire pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises tel que JIBENA, par exemple.

5°) Améliorer la sécurité et la mobilité piétonne et cycliste dans le bourg.

Le bureau d'études a fait une présentation du PADD au Conseil Municipal du 26 janvier 2017, une autre aux personnes publiques associées (Chambres Consulaires, Chambre d'Agriculture, Direction Départementale des Territoires etc..) le 7 mars dans la matinée et en réunion publique le soir à 18h30, salle du Berry.

Le PLU ne pourra pas être validé pour le 27 mars 2017, date légale limite. Par conséquent notre POS devient caduc à cette même date et c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique, jusqu'à validation du PLU, probablement à l'été 2018.

La conséquence de cette période de transition est que tous les dossiers d'urbanisme à partir de début mars 2017 devront recevoir l'avis de la préfecture jusqu'à validation finale de notre PLU.

Aménagez vos accès

COLAS

Centre-Ouest
Agence de Châtellerault

Tél. : 05 49 21 24 54
e-mail : contact.chatellerault@colas-co.com

Faites-vous conseiller par des spécialistes

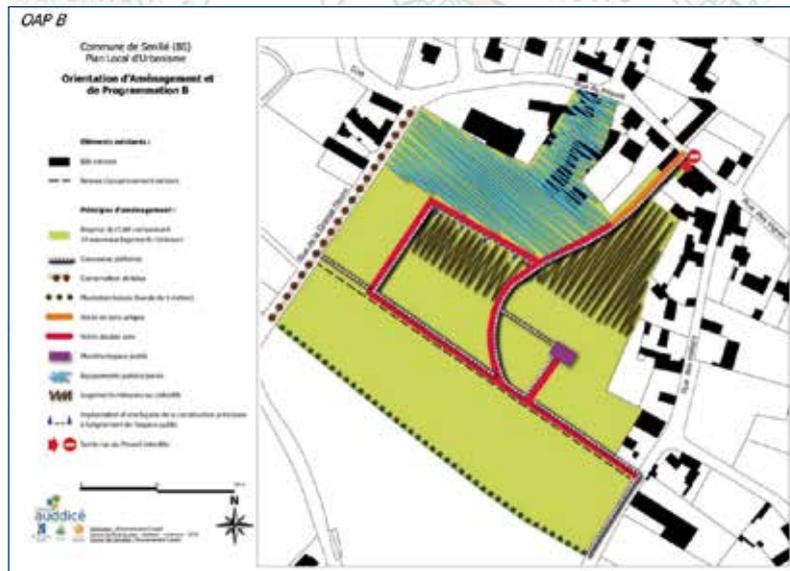
Un choix complet pour vos aménagements

Présentation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) envisagées dans le PLU :

OAP « A » : Secteur des Champs Jouan

Cette OAP vise à connecter le lotissement des Champs Jouan aux habitations de la rue des Terres Jaunes par un cheminement piéton et une voirie. L'emprise de cette OAP permettrait la création de 20 logements minimum. L'implantation de haies bocagères et la limitation de la pollution lumineuse seront recherchées afin de préserver les chiroptères (chauve-souris) recensés dans la zone Natura 2000.

Programmation sur 2022-2026



OAP « B » : Secteur au sud de la Mairie-Annexe

Cette OAP est la principale du PLU. Elle vise à urbaniser le secteur se situant derrière la mairie et l'école maternelle.

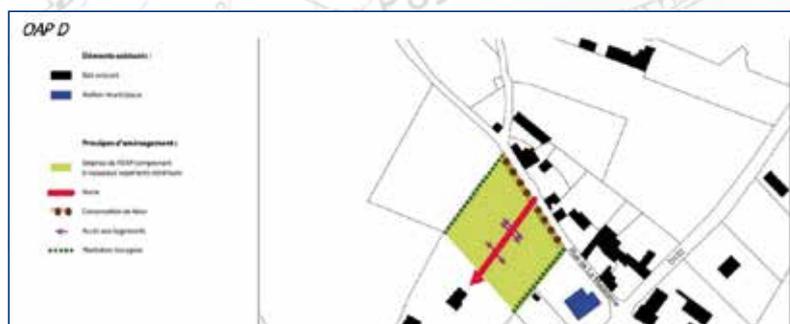
En continuité avec le tissu urbain existant, cette OAP prévoit une voirie reliant la rue des Métiers à la rue du Prieuré avec une connexion piétonne. La zone proche de l'école et de la mairie serait réservée à des équipements publics, la partie sud permettrait la réalisation de 30 à 35 nouveaux logements. De plus, cette OAP valoriserait les réseaux d'assainissement existants et serait bordée d'une plantation boisée en limite sud.

Programmation 2018-2022

OAP « C » : Secteur Rue des Terres Jaunes, rue des Vignes

Située de part et d'autre de la rue du 19 Mars, cette zone serait connectée à la rue des Métiers par une nouvelle voirie et un chemin piétonnier et permettrait la réalisation de 20 nouveaux logements environ. Comme l'OAP des Champs Jouan, des haies bocagères en périphérie limiteraient l'impact sur la zone Natura 2000.

Programmation 2026-2030



OAP « D » : Secteur des Forges

Située derrière les ateliers municipaux de la rue du Berry, cette OAP serait aménagée de chaque côté d'une nouvelle voirie et comprendrait 6 nouveaux logements environ. Les talus existants et haies bocagères seraient préservés.

Programmation : pas d'échéancier

Relais d'Assistants Maternels

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Senillé-St-Sauveur, avec celles de Thuré et de Colombiers, est membre du Relais d'Assistants Maternels (RAM) "KIRIKOU", intégré dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de Châtellerault. De ce fait, notre territoire n'utilise plus les services du RAM du « P'tit Prince », à l'exception de « La Roulotte » et du « Café des Parents ».

Le Relais Assistants-Maternels "KIRIKOU" s'adresse aux parents qui recherchent un mode de garde pour leur enfant, aux assistants-maternels et aux enfants qu'ils accueillent. Le relais "KIRIKOU" est un lieu d'échanges, d'informations, et de professionnalisation, destiné à promouvoir la qualité de l'accueil au domicile des assistants-maternels agréés indépendants.

Le RAM propose des ateliers d'éveil pendant lesquels l'animatrice du relais et les assistants-maternels veillent à offrir un espace calme et sécurisé pour les plus jeunes, ainsi qu'un espace de jeux et d'éveil pour les plus grands. Ainsi chaque enfant trouve sa place et peut évoluer en toute sécurité pendant les temps d'ateliers.

Planning des ateliers :

- Tous les jeudis matin, dans le bâtiment Socio-Culturel de Senillé St-Sauveur de 9h30 à 11h30 à St-Sauveur,
- Une matinée par mois au dojo de Thuré (motricité...) de 9h30 à 11h30.

Le RAM permet :

• Pour les futurs-parents, les parents :

- ▶ Obtenir la liste des assistants-maternels disponibles,

- ▶ Disposer d'une information sur le mode de l'accueil chez un assistant-maternel (contrat de travail, convention collective, déclaration « Pajemploi »...),
- ▶ Proposer un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations,
- ▶ Aider dans les démarches administratives.

• Pour les Assistants-Maternels :

- ▶ Proposer un soutien de professionnalisation (atelier, réunions, soirées thématiques...),
- ▶ Participer à des temps de rencontre et d'échanges (entre les assistants-maternels et les enfants),
- ▶ Soutenir dans les démarches administratives,
- ▶ Disposer d'un lieu d'information sur leur profession et leur projet (contrat de travail, projet éducatif, cadre légal, formation, évolutions de carrière...),
- ▶ Aborder des thèmes liés à la petite enfance...

• Pour les enfants :

- ▶ Proposer un lieu de socialisation,
- ▶ Bénéficier d'un lieu adapté à leurs besoins,
- ▶ Participer à des ateliers : bébé lecteurs, peintures, dessins, puzzles, éveil musical...

C'est avec enthousiasme que la responsable du RAM et les Assistants-Maternels se retrouvent chaque semaine pour profiter ensemble des jeux mis à leur disposition, ou d'une matinée par exemple, à la bibliothèque. Une collation, souvent préparée par un assistant-maternel, au moment des anniversaires des enfants qu'ils ont en garde, est offerte aux participants.

Pour toute information : Leslie FONTENY - Relais Assistants-Maternels "KIRIKOU"

13, rue Maurice Bedel - 86540 THURÉ • Tél : 06 62 63 29 67 ou au 05 49 93 88 69 • Mél : ram.kirikou@club-internet.fr

Nöel du RAM

Comme tous les ans, le Relais des Assistantes-Maternelles a fêté Noël !

Cette rencontre entre les enfants, les parents et les assistantes-maternelles en présence d'élus et de Maires, a eu lieu à Thuré, le vendredi 16 décembre et a, une fois de plus, permis les échanges entre les 3 communes (Thuré, Colombiers et Senillé Saint-Sauveur).

55 enfants, 84 adultes et 15 assistantes-maternelles ont partagé ce moment autour du spectacle "Ferme les Yeux" de la Compagnie "Allume Ciel" avec Clémentine et Lucie : un conte poétique musical, aux sons enveloppants, fait de papiers d'ombres et de lumières.

Après ce conte, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un buffet préparé par les assistantes-maternelles. Ce fut aussi l'occasion pour les parents de découvrir quelques photos des ateliers professionnels du RAM.

Avant de partir, les enfants ont récupéré dans le sapin leurs boules de Noël préparées lors d'un atelier, sans oublier leur Père-Noël en chocolat. Ce fut, cette année encore, un moment d'échanges très agréable.



Travaux 2017 : Zoom sur le lavoir !

Aménagement d'un espace accueil pique-nique rue des Lavoirs

La commune souhaite réaménager la parcelle en entrée de bourg de Senillé sur la RD 38, rue des Lavoirs. Cette parcelle était plantée de peupliers, abattus en 2015.

Cette parcelle, d'environ 1 200 m², est bordée par le ruisseau du Maury et par un fossé alimenté par une source située dans le lavoir. Celui-ci est encaissé et donc peu visible de la route. L'objectif est d'aménager une aire de pique-nique, tout en mettant en valeur le lavoir et le patrimoine naturel.

Une seconde parcelle, qui n'est pas encore la propriété de la commune, est également intégrée au projet et pourra être aménagée dans une deuxième tranche.

Le projet s'appuie sur les contraintes suivantes :

- des vues cadrées,
- un accès aux berges,
- une mise en valeur du lavoir,
- la création d'une aire de pique-nique,
- la possibilité de créer une continuité piétonne et visuelle vers la seconde parcelle.

Les éléments suivants seront mis en œuvre :

- une zone de stationnement pour une voiture. Un parking d'une surface plus importante pourra être aménagé sur la seconde parcelle.
- des circulations piétonnes accessibles aux personnes à mobilité réduite (largeur 1,50m - faibles pentes).
- des modelés de sol afin de créer des vallonements au centre de la parcelle.
- une mise en forme du terrain pour créer deux accès aux berges par des enrochements ou des soutènements en bois et une pente adoucie.
- Le lavoir sera nettoyé et une plate-forme sera créée en périphérie sur une largeur d'environ 1,50m. Un muret



en pierres permettra de gérer le dénivelé sur deux côtés. L'accès se fera par un escalier depuis le cheminement piéton.

- L'installation de mobiliers en bois (banc, tables de pique-nique, corbeilles, bornes en délimitation du parking).
- Un hôtel à insectes pour favoriser la biodiversité.
- Des toilettes sèches qui pourront être mises en œuvre en tranche 1 ou 2.
- Une passerelle permettra d'accéder vers la seconde parcelle.
- Une aire de jeux pourra être aménagée sur la seconde parcelle.
- La plantation de végétaux pour ombrager et agréments les espaces.
- L'engazonnement de la parcelle et des noues par la végétalisation en espace naturel.

Ce projet, réalisé sur 2017 et 2018, devrait commencer pendant l'été pour les infrastructures et à l'automne pour les plantations.

Source : Projet entreprise SVJ, Châtellerault.



Les Associations de Senillé Saint-Sauveur

Plus de 25 associations animent notre territoire et permettent à chacun de développer ses activités sociales, sportives et culturelles.

Elles fonctionnent toutes grâce aux bénévoles qui donnent leur temps et leur énergie pour le bien-être de tous. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

La municipalité soutient leurs actions grâce à une aide financière votée chaque année au printemps, ainsi que par la mise à disposition des salles et équipements dont notre commune dispose.

L'ensemble des manifestations est publié sur notre site internet (www.senille-st-sauveur.fr) ainsi que dans le bulletin de juin et de décembre de chaque année.

Nous leur souhaitons succès et affluence pour toutes les activités organisées !



1,2,3 Soleil

Association des Parents d'élèves des écoles de Senillé St-Sauveur

Présidente : E. POIDEVIN

Tél : 06 58 67 61 73

Mél : estelle.123soleil@gmail.com

Soutien et développement des activités scolaires et périscolaires de Senillé Saint-Sauveur



ACCA

Association Communale de Chasse Agréée

Président : T. HAY

Mél : acca.senillesaintsauveur86@gmail.com



ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural

Contact mél :

info.assocenon.fede86@admr.org

Association d'Aide à domicile

Faites un cadeau rare et précieux

ADSB Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Président : J. BOUTIN

Tél : 05 49 23 11 43

Mél : jack.bout@gmail.com

au fil des ans...



Les Amis du Vieux Senillé

Président : M. DAGUET

Mél : jamidafr@yahoo.fr

Pour les passionnés de l'histoire de notre territoire...



Association des Anciens Combattants

Secteur de Senillé :

Président : M. MOREAU

Secteur de St-Sauveur :

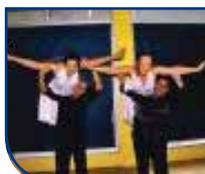
Président : M. PREVOST



Arts en Senillé St-Sauveur

Présidente : C. VERDON

Association pour le développement de l'Art et de la Culture



BB of Rock'n Roll

Président : M. MUNOZ

Mél : bbofrock@gmail.com

Salle de Vaudreching

Danses rétros, rock, latines...



La Clé des Chants

Président : J.-F. MICHEL

Mél : jfmichel.filsoie@gmail.com

Salle de Vaudreching

Chorale La Clé des Chants :

« Chanter ensemble pour le plaisir »



Club des Aînés Ruraux de Senillé

Présidente : J. JEANNOT

Salle de Vaudreching

Repas, spectacles, et jeux de société tous les vendredis...



Club Lilas des Aînés Ruraux de St-Sauveur

Présidente : M. KASPRZYCKI

Salle de l'Étoile

Repas, sorties et partage de moments conviviaux



Club Soja

Présidente : S. BOUTIN

Salle des Associations

Club de gymnastique et de yoga, visites, sorties

Les Associations de Senillé St-Sauveur



Club Sportif AGYL
(Association Gymnastique et Loisirs)
 Présidente : M.-F. ROLLAND
 Mél : mariefrance.rolland@laposte.net
 Salle du Berry
 Gymnastique volontaire,
 Qi Gong, Randonnées...



Comité d'Animation de St-Sauveur
 Président : J.-J. POIRAUT
 Mél : ca.saintsauveur@free.fr
 Animation du territoire de St-Sauveur,
 fêtes, marches, concours, vide-grenier,
 marché de Noël...



Comité des Fêtes de Senillé
 Président : S. MALLET
 Animation du territoire de
 Senillé, fêtes, vide-hangar, fête
 de la musique, 14 juillet, réveillon...



Comité des Jeunes
 Président : A. GAROTIN
 Mél : johnrouet@yahoo.fr
 Réunions jeunes, loto, ball-trap,
 tournoi de sixte...



FAP 86
 Président : C. BEAUDET
 Association d'Airsoft : découverte,
 visite exposition, ball trap...



**Football Club
 Amical St-Sauveur**
 Président (par intérim) : F. CHEMET
 Mél : orelhilaire@gmail.com
 Stade Charles Arnault
 École de football U6 à U15, tournois...



Football Club Senillé
 Président : C. POIDEVIN
 Stade Paul Baron
 Entente Senillé-Monthoiron, concours
 de belote, méchoui, moules-frites,
 choucroute...



La Récré
 Président : Y. PENVEN
 Mél : orelhilaire@gmail.com
 Centre de loisirs de Senillé St-Sauveur,
 vacances scolaires, mini-camps,
 animations...



RAM Kirikou
 Animatrice : L. FONTENY
 Mél : ram.kirikou@club-internet.fr
 Centre Socio-Culturel
 Relais Assistants Maternels inter-
 communal, pour les parents, as-
 sistants maternels, enfants...



Tabescrab San-Sy
 Président : J.-F. JUCQUOIS
 mél : jjucquois@club-internet.fr
 Salle de l'Étoile
 Tarot, belote, scrabble
 le vendredi soir



Sport Détente
 Président : A. DRUET
 Mél : ad86100@gmail.com
 Sorties VTT, randonnée des 7 bosses



Vent de la Liberté
 Président : D. TRANCHAND
 Mél : dc.tranchand@wanadoo.fr
 Vol de découvertes
 en mongolfières

Infos diverses



Règles de bon voisinage !

Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins retrouvent tous leurs charmes, aussi bien pour les fans de farniente

que de jardinage ou de bricolage.

Pour passer un bel été sans gêner ses voisins, il est nécessaire de respecter quelques règles.

Afin de lutter contre le bruit, pour les travaux de **bricolage** et de **jardinage** réalisés par les **particuliers**, l'**utilisation d'appareils ou d'outils** tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie... sus-

ceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, n'est autorisée(*) qu'aux **horaires** suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Attention, l'auteur des bruits, en cas de sanction, risque une contravention de 3^e classe avec une amende pouvant atteindre 450 €.

Pour éviter d'en arriver là, il est préférable de privilégier la discussion, pour un mieux vivre ensemble !

* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19/6/2007 relatif aux bruits de voisinage.



Nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité

Dans le cadre de la réforme des Préfectures, les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) vont faire l'objet d'un traitement numérique, qui existe déjà pour les passeports, dans l'application des Titres Électroniques Sécurisés (TES).

Notre commune ne disposant pas du dispositif de recueil TES, vos demandes seront traitées dans une des 15 communes de la Vienne dont Châtellerault, Pleumartin, Dangé St Romain, Lençloître...

Cette réforme vise à lutter contre la fraude et à simplifier les demandes des usagers grâce à la pré-demande en ligne à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

La mise en place de cette réforme sera effective à compter du 15 mars 2017 pour le département de la Vienne. Les secrétariats de la mairie et de la mairie-annexe se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire et vous accompagner dans cette évolution.

Concert des heures vagabondes

Notre commune accueillera cet été au mois d'août sur le stade Charles Arnault de Saint-Sauveur, un concert de la 13^e édition du festival des « Heures Vagabondes ». Ce festival itinérant a pour but d'accueillir des artistes d'horizons divers pour faciliter la démocratisation culturelle en proposant des concerts gratuits notamment en milieu rural. L'artiste programmé et la date seront connus prochainement.



Abattage des peupliers du stade Charles Arnault

Les peupliers, qui longent le Chaudet en contre-bas du stade Charles Arnault à Saint-Sauveur, en face de l'école élémentaire, vont être abattus dans les prochaines semaines en raison du risque de chutes de branches. Ils sont devenus dangereux pour le public et les installations.

De plus, l'organisation du Festival des « Heures Vagabondes » va augmenter considérablement le passage des personnes et la fréquentation du lieu et nous imposent ce principe de précaution.

Le site sera réorganisé avec de nouvelles plantations et aménagements dans les meilleurs délais.



État civil :

Loi Informatique et Libertés

- La loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 impose, avant la publication de données personnelles comme les dates de naissance, de mariage ou de décès, l'information préalable et l'accord des intéressés ou des familles. Il est apparu complexe et lourd de mettre en place cette procédure d'accord. En conséquence, l'État civil n'apparaîtra plus dans le Journal d'Infos de notre commune.
- Articles 32 et 38 de la Loi N° 78/17 du 6/1/78

Brèves municipales !

- La date de la Fête des Écoles est avancée au vendredi 23 juin 2017 pour ne pas interférer avec le marché fermier et le dîner gourmand des Producteurs du 30 juin.
- La cérémonie pour les Déportés se déroulera le dimanche 29 avril Place de l'église à Senillé.
- Les élections Présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017, suivies des élections législatives les 11 et 18 juin 2017.
- Attention ! Vous allez recevoir de nouvelles cartes d'électeurs pour ces élections.



Ambiance
Coiffure • Esthétique

Centre Commercial
86530 Aailles-en-Châtellerault
05 49 93 64 85
www.ambiance86.com

ENTREPRISE de MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

NEUF et RESTAURATION
tous genres

SARL POLISSET FILS
31 rue des Epinettes - 86100 SAINT-SAUVEUR
Tél. : 05 49 23 05 97 Tél. : 05 49 86 24 26

ECO HYGIÈNE
produits & matériels d'entretien

Stéphane MALLET
Conseiller commercial - Port. 06 80 06 93 50
2 Sentier des Douves - 86340 NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Tél./Fax 05 49 41 25 17 - Email : contact@ecohygiene.fr

**COIFFURE
CRÉATION**
Hommes Femmes Enfants

3 Place de la Foucaudière
86100 Saint-Sauveur

05 49 23 12 62

Facebook/brigitte.coiffure.creation

Fabrication de pâtes sèches artisanales
De nos champs à votre assiette

Magasin à la ferme ouvert le vendredi
de 16h à 19h

**LA FABRIC
d'Alice**
Fabrication de pâtes
artisanales

SCEA de la Voûte
Alice et Nicolas Baron
9 rue de la Voûte
86 100 Senillé St-Sauveur
lafabricalice@gmail.com
06 83 49 06 24 / 06 46 79 54 41

BOOSTEZ VOS NEURONES
en jouant avec **GH Loisirs**

Éditions Jibena
11 rue des Lavois
86 100 Senillé St Sauveur
Tél. : 05 49 85 49 85

Jean-Michel LAERA
Votre toubib de
l'électroménager...

DÉPANNAGE - VENTE - ÉLECTROMÉNAGER
Tél. : 05 49 23 19 96 / 06 17 16 39 34
E-MAIL : jean-michel.laera@wanadoo.fr
8, RUE DE LA PELOURDE - 86100 ST SAUVEUR

L'ESCARGOT DU POITOU

- Escargots cuisinés toute l'année en assiettes et en bocaux
- Escargots vivants dans la limite des stocks disponibles
- Accueil à la ferme

(visites et ventes) de préférence sur RDV.
(visites uniquement de mai à septembre)

Corinne LHOSTE
06 45 87 88 90
86100 SENILLÉ-SAINT SAUVEUR
leescargotdupoitou@gmail.com

mli informatique

mli votre partenaire informatique pour particuliers et professionnels
Zac de L'Herse Châtellerault Tél : 05 49 85 06 06

chez Pacha PIZZ'
PIZZAS
06 59 85 27 70

AMERICAINS
PANINIS

A PARTIR DE 18h00

- . Mardi.....MONTOIRON (jours impairs)
- . ARCHIGNY (jours pairs).
- . VENDREDI.....ST SAUVEUR
- . DIMANCHE....ANTRAN

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
de BÂTIMENT**

MAÇONNERIE
Neuf & Rénovation
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
RAVALEMENT - CARRELAGE

Sébastien VÉDIER
Allée de la Marchandière
86530 AAILLES-EN-CHÂTELLERAULT
Tél. : 05 49 93 29 20
Port. : 06 81 38 15 23

**Safran de
Filsaie en
Vienne**

Jean-pierre Malbrand
producteur récoltant
06 11 30 32 03
malbrand.jean-pierre@orange.fr

Infos utiles Senillé Saint-Sauveur

MAIRIE Annexe de SENILLÉ

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30-18h,
Vendredi : 9h-12h

Secrétaires : M^{me} OUVRARD Émilie,
M^{me} DE TILIÈRE Virginie

Tél. 05 49 93 65 14 - Fax : 05 49 93 16 29

Courriel : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr

MAIRIE de SAINT-SAUVEUR

Lundi, Mardi : 8h30-12h,
Jeudi, Vendredi : 13h30-17h30

Secrétaires : M^{me} COUSIN Karine,
M^{me} HALLOUIN Isabelle

Tél. 05 49 23 03 77 - Fax : 05 49 23 51 37

Courriel : mairie@senille-st-sauveur.fr

M. PÉROCHON et M. MARTIN, ainsi que les Adjoints, se tiennent à votre disposition sur rendez-vous.

Agence Postale Mairie : Tél. 05 49 23 03 81

Gérante : M^{me} HALLOUIN Isabelle, Remplaçante : M^{me} BERGE Marie-Christine
Ouverte : Lundi, Mardi 15h00-17h30 / Mercredi 9h30-12h00 / Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi 15h00-17h30 / Samedi 9h30-12h00

SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE

École maternelle, Tél. 05 49 93 04 73 • École élémentaire, Tél. 05 49 23 21 14

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Coordinateur Enfance-Jeunesse : M. MARGUINOT Aurélien
Tél : 06 18 45 71 99 ; Courriel : orelhilaire@gmail.com

Garderie Maternelle : Tél 05 49 93 04 73
Heures d'ouverture : 7h00 à 9h00 tous les jours,
16h45 à 18h30 Lundi, Mardi et Jeudi,
15h45 à 18h30 le Vendredi.

Garderie Élémentaire : Tél 05 49 23 21 14
Heures d'ouverture : 6h45 à 8h35 tous les jours
16h35 à 18h30 Lundi, Mardi et Jeudi,
15h10 à 18h30 le Vendredi

Centre de loisirs « La Récré » :

Directrice : Mme LIDON-PLESSI Sandrine. Tél : 06 76 36 55 93
En période scolaire, accueil les mercredis, restauration de 12h00 à 13h45 et activités de 14h00 à 18h30.
Pendant les vacances scolaires accueil et activités de 7h00 à 18h30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM) : Enfants de 0 à 3 ans.

RAM Intercommunal Kirikou - Contact : FONTENY Leslie Tél : 06 62 63 29 67
Courriel : ram.kirikou@club-internet.fr

Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) : « La Roulotte »

Contact : ALBERT Katia - Tél. 06 07 24 22 67 - Courriel : katefriends@hotmail.fr

Lieux d'Accueil Enfant-Parents (LAEP) : « Le Café des Parents »

Enfants de 0 à 6 ans Contact : MORETTI Cécile - Tél. 06 81 38 95 21 - Courriel : cecile.moretti@hotmail.fr

BIBLIOTHÈQUES :

Senillé : Tél. 05 49 93 02 22
Ouverte le Mardi de 15h30 à 17h30
Samedi matin de 9h30 à 11h30.
Un vendredi par mois de 17h30 à 18h30
Responsable : M. DAGUET Michel

Saint-Sauveur : Tél. 05 49 93 29 54
Ouverte le Mercredi et le Vendredi de 15h00 à 18h00
le Samedi de 10h00 à 12h00.
Courriel : bibliotheque-stsauveur@orange.fr
Responsable : M^{me} ROY Régina

Résidence Retraite LA TOUR DE VIGENNA :

2 rue des Clos – 86100 Senillé Tél. 05 49 23 66 00 Courriel : vigenna@mutuelle-mbv.fr
Directrice : M^{me} GERBEAUX Karine

ADMR :

11 rue d'Alsace La Grande Maison – 86530 Cenon/Vienne - Tél. 05 49 93 37 89
Courriel : info.assocenon.fede86@admr.org

Brigade de Gendarmerie de PLEUMARTIN : Tél. 05 49 86 50 05

Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18 h. Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.